

## ELWIZ SPzoo

### Article 1 – Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) constituent le socle unique de la négociation commerciale et sont applicables à tous les matériels et prestations de services réalisés par notre société (ELWIZ). Nos CGV prévalent sur les conditions générales d'achat (CGA) sauf acceptation formelle et écrite de notre société. Toute condition contraire opposée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à notre société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le contrat est réputé parfait lorsqu'on a reçu d'une commande, notre société a répondu au client par une acceptation écrite. Toute commande renferme acceptation des présentes CGV. Le fait que le client ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à de l'une quelconque desdites conditions. Notre société se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment ; les modifications étant publiées sur le site web de notre société [www.elwiz.eu](http://www.elwiz.eu) ou étant communiquées par e-mail. La version applicable d'une commande passée est celle en vigueur au moment où la commande du client est confirmée.

### Article 2 – Conditions de la vente

Toute commande renferme acceptation des présentes CGV. Aucune condition de l'acheteur ne pourra nous être opposable sauf accord de notre société. Les commandes doivent être passées par écrit et doivent être signées. Toutes les commandes que nous recevons, ou qui sont prises par nos agents et représentants en deviennent définitives qu'après confirmation écrite de notre part comportant acceptation des quantités, dimensions de fabrications, sens d'ouvertures, des prix et tout autre descriptif nécessaire à une exécution en fabrication.

Les données (profilé, couleur, dimensions, ouvertures, ... etc.) sont vérifiées et acceptées par le destinataire et la responsabilité de l'exactitude de son contenu appartient au signataire. **Les dimensions données dans ce devis sont les dimensions de fabrication des produits – les images sont VUE DE L'INTERIEUR. Tout devis signé ou confirmation de commande non contesté dans les 48h est considérée comme : Commande Ferme et Définitive.**

La mise en fabrication de la commande ne se fait qu'après signature devis et confirmation de commande et encaissement effectif de l'acompte. Les commandes peuvent être annulées de plein droit, si bon semble au vendeur si l'acheteur n'est pas couvert par une assurance-crédit ou tout autre garantie, sans que le vendeur ait à accomplir de formalités judiciaires. Par contre, la passation d'une commande engage définitivement l'acheteur. Nos représentants et délégués ne sont que des intermédiaires. Ils n'ont pas qualité pour engager valablement notre société. Ils ne sont pas habilités à recevoir des paiements ou des acomptes, sauf autorisation spéciale. Les renseignements données par nos catalogues, prospectus et tarifs; ainsi que les déclarations de nos agents et représentants n'ont qu'une valeur indicative. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications de forme, de solution technique ou de matière, marque et fournisseur aux articles dont les descriptions figurent sur nos catalogues, prospectus et tarifs. Les parties s'engagent à collaborer étroitement afin que le matériel soit conforme aux besoins du client. Le client a obligation de fournir toutes les informations et renseignements complets, précis et fiables permettant de satisfaire ses besoins, conditions d'exploitation et d'environnement. Notre société ne pourra donc être tenue pour responsable d'une omission ou d'une erreur contenue dans les éléments fournis par le client.

### Article 3 – Confidentialité

Les études, plans, dessins et documents remis (notamment les offres de prix ou tableaux des tarifs) et envoyés ou transmis par nous-mêmes demeurent notre propriété. Ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par l'acheteur; sauf autorisation de notre part.

### Article 4 – Validité et prix

**Tout nos offres ont une validité de prix de 15 jours à compter de la date du devis.**

#### Article 4.1 – Validité

La commande est prise en compte et la fabrication démarre au moment de la réception de l'acompte de 50% du prix total à payer. Le Solde de 50% est payable pour livraison direct Chantier ou direct Client minimum 3 jours avant chargement des camions dans l'usine. L'annulation ou la modification ne peut être acceptée uniquement qu'avec notre accord écrit. Le devis et la commande ne nous engagent pas dans le cas :

- D'une différence entre les quantités indiquées sur la demande et celles effectives sur le chantier
- D'une différence sur les prestations ou le type de produit requis entre l'établissement de la demande et l'exécution effective
- D'une non-conformité aux normes en vigueur des prestations demandées ;
- Les prestations suivantes ne sont pas comprises dans nos offres sauf indication contraire
- Toute prestation de montage ; Fourniture d'échantillons ; Reprise d'anciennes menuiseries ; Toute autre prestation ne pas spécifiée dans le devis

#### Article 4.2 - Prix

Sauf stipulation contraire, le prix applicable sera celui indiqué dans notre offre de vente. Les prix s'entendent nets. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du client. En cas de modification de quantité, de dimension, de matière, du coût de la main-d'œuvre entre l'enregistrement de la commande et la date de livraison ; le prix sera révisé en conséquence. L'acheteur supportera également toute augmentation du prix des matières premières, cours d'échanges ou augmentation des coûts de la main-d'œuvre afférents aux produits commandés, ainsi que toute majoration des frais accessoires ou annexes à la vente, et ce entre l'enregistrement de la commande et la livraison. Les frais d'études et projet supplémentaires sont également supportés par l'acheteur.

### Article 4.3 – Utilisation Pro-Devis – Bibliothèque et module de chiffrage

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition des services de la bibliothèque Elwiz. Toute utilisation suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes conditions et leur acceptation inconditionnelle. Dans le cas où le client ne souhaite pas accepter tout ou parties des présentes CGV's, il lui est demandé de renoncer à tout usage du Service. La feuille de condition, accompagné des CGV's est considéré comme contrat. Tout non-respect (sauf notre accord écrit) des conditions entraînera un endommagement d'Elwiz majoré de 10%, rétroactive sur toutes les commandes. Elwiz se garde le droit de vérifier les prix calculés par les clients et de les modifier en cas d'erreur.

### Article 5 – Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués sur nos confirmations de commandes sont données de façon aussi exacte que possible, sans garantie toutefois de notre part et demeurent indicatifs.

Le délai de livraison ne court qu'à compter de la réalisation des événements suivants :

- Retour du devis signifié (courrier / email) et Encaissement sur nos comptes de fonds
- Le chargement des produits dans nos usines se fera uniquement après réception totale des fonds. Les jours fériés, ainsi que les périodes de congé de notre société ou des sociétés de production du groupe ou fournisseurs, ne sont pas pris en compte et peuvent faire rallonger la date de livraison. Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles. Nous nous réservons également le droit d'interrompre tout livraison en cas d'encours échou supérieur au montant garanti soit par une caution bancaire soit par tout autre garantie émanant d'un organisme financier spécialisé ou à défaut par une caution personnelle. Notre société est dégagée de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison dans le cas où le client ne respecte pas les modalités et délais de paiement ou tout autre obligation convenue entre les parties (ex : Collaboration entre les parties). En outre, il sera prolongé si les indications qui nous sont nécessaires pour l'exécution de la commande ne nous sont pas données en temps utiles. **En tout état de cause, notre société ne sera pas responsable des retards liés à la survenance d'événements indépendants de sa volonté et à ceux liés à la force majeure (notamment grèves, délais d'approvisionnements des matériaux premières normales, pour raisons de pandémie ou lock-out, quel qu'en soit la cause, soit de notre personnel, soit chez nos sous-traitants, par des retards de transports, des accidents à des pièces importantes, des rebuts chez nos sous-traitants, des conditions atmosphériques anormales, l'incendie, la guerre ou levée de troupes, etc.).** En cas de dépassement des délais, les pénalités ne pourront pas être exigées si elles n'ont pas été expressément acceptées par notre société et écrites lors de la commande et qu'en cas de préjudice subi et dûment justifié par le client, le simple retard ne pouvant à lui seul justifier une indemnisation. Le dépassement des délais de livraison par notre société ne pourra en aucun cas résulter dans la résiliation de la vente.

Une Livraison annoncée au client doit avoir lieu - les chauffeurs sont tenues d'attendre 1 heure. Une livraison pour raison de non présence du client entraînera des coûts supplémentaires qui seront facturés par Elwiz.

### Article 6 – Livraison et transport

Sauf stipulations contraires écrites la réputation effectuée à la livraison client. Nos usines sont assurées contre tout dommage de transport. Néanmoins le client à l'obligation de vérifier à la réception la qualité, quantité et conformité de la livraison. Les risques sont donc transférés au client dès la livraison départ de nos ateliers, sans préjudice du droit de notre société d'invoquer le bénéfice de la clause de réserve de propriété ou de faire usage de son droit de rétention.

### Article 7 – Réception

L'acquéreur doit vérifier les expéditions à l'arrivée et s'il y a lieu, faire et notifier toutes les réserves pour nous permettre d'exercer tous les recours contre le transporteur. Les réserves concernant l'état des biens vendus doivent être formulées sur le bordereau du transporteur et confirmés par écrit dans un délai de 48 heures, au-delà aucune réclamation ne sera plus admise. La confirmation des réserves auprès du vendeur (notre société) se fait par LRAR ou par acte extrajudiciaire ou tout autre moyen permettant d'attester une date certaine, et ce dans les mêmes délais.

### Article 8 – Droit de l'image

L'acheteur nous autorise (filiales et notre réseau de vente) à photographier ou à reproduire dans les publications, catalogues et supports publicitaires sous quelque forme que ce soit, les biens immeubles comportant des réalisations à partir des produits du vendeur et ceci sans formalités, ni contrepartie.

### Article 9 – Conditions de règlement

Les conditions de paiement (rabais, escompte) fixés dans une commande ne valent que pour cette commande. Le paiement se fait aux conditions indiquées sur la confirmation de commande et conformément à l'article 4.1 des présentes CGV. Tout somme non réglée dans les délais donnera lieu à des pénalités de retard, lesquelles seront calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour de paiement effectif à un taux d'intérêt égal à 12% par an du montant TTC du par l'acquéreur. Par ailleurs, en cas de non-respect de la date de règlement figurant sur les factures, le client versera au vendeur (notre société), en sus des pénalités de retard une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à quarante euros. Sans préjudice du droit de réserve de propriété, le non-paiement d'une seule échéance ou la non-exécution de l'un quelconque des obligations de l'acquéreur emportera, sans aucune formalité, déchéance du terme, le solde de la créance devenant immédiatement exigible.

### Article 10 – Clause de réserve de propriété

Notre société conserve la propriété des matériels vendus jusqu'à leur paiement intégral et effectif étant précisé qu'au sens de la présente clause ; seul l'encaissement effectif des fonds et effets de commerce vaudra paiement. Tout installation par le client de produits chez des particuliers (non payés) – est entièrement de sa responsabilité – la clause de réserve de propriété reste entière. En cas de non-paiement d'une échéance par le client, notre société se réserve le droit de revenir aux lieux des marchandises vendues conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les acomptes reçus resteront acquis définitivement au vendeur à titre de dommages et intérêts.

### Article 11 – Garantie

Les biens vendus sont garantis contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception dans les conditions ci-dessous ou à défaut dans les limites définies par la charte SAV / Qualité. Toute réclamation devra parvenir au vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la marchandise. L'adjonction de composants ou de pièces détachées (tels que vitrage, fermetures, joints, panneaux de porte, profilés de menuiserie...) d'un fournisseur autre que notre groupe, entraîne la perte totale de la garantie sur le produit. Il en va de même en cas de modification ou d'utilisation impropre à la destination du produit pouvant entraîner une altération des performances thermiques, acoustiques, mécaniques ou d'étanchéité du produit.

La garantie est également exclue si le vice de fonctionnement provient de l'usure normale du bien ou d'une négligence ou d'un défaut d'entretien de la part de l'acheteur. Nous assurons le remplacement (hors montage et coût de transport) de toute pièce qui s'avère défectueuse pour la durée fixée légalement et dans la limite des garanties qui lui sont données par ses propres fournisseurs, à l'exclusion de toute autre indemnité. Les frais de transport des marchandises retournées et remplacées restent à la charge de l'acheteur. Notre société n'accepte aucun retour de marchandises sans l'avoir préalablement autorisé. Les produits défectueux remplacés restent notre propriété et ne doivent être ni détériorés, ni transformés.

**- Les clients doivent prendre connaissance du carnet de garantie Elwiz (Fenêtres Energio) pour des conditions de garantie plus détaillées.)**

### Article 12 – Responsabilité

La responsabilité de notre société est strictement limitée aux obligations telles que définies ci-dessus, et précisées ci-dessous. Notre société ne sera pas responsable des conséquences dommageables causées par ses marchandises à d'autres biens/personnes, ou encore de tout préjudice direct ou indirect. Dans le cas où la responsabilité de notre société serait engagée au titre de la fourniture de matériel, le montant maximum de l'indemnité qui pourrait être versée au client ne saurait en aucun cas excéder le prix payé par le client pour la marchandise concernée.

### Article 13 – Résiliation du contrat et reprise des biens

En cas de résiliation de plein droit, outre la déchéance du terme, les contrats d'approvisionnement ou de fourniture conclus avec nous sont résiliés de plein droit, si bon nous semble, huit jours après un simple mise en demeure par lettre recommandée, visant l'obligation inexécutée et restée sans effet. En cas de rupture de collaboration, quelle qu'en soit la cause, l'acheteur s'engage à restituer à ses frais, au vendeur dans un délai maximum de huit jours après la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception, le matériel d'exposition et publicitaire, et d'autre matériel ou logiciel mis à disposition. Location logiciel Pro-Devis / Top Tarif ou d'autre : Locations durées minimales 12mois / 24mois. Il est convenu que le client doit à simple demande restituer la licence et de cesser d'utiliser la bibliothèque et le logiciel fourni par Elwiz.

### Article 14 – Clauses pénales

#### Article 14.1 - Clause pénale spécifique

Le vendeur pourra demander, si bon lui semble à titre de clause pénale une indemnité fixée à 12.5% du prix TTC facturé, par mois de détention des biens repris au sens de l'article 13 des présentes CGV.

#### Article 14.2 - Clause pénale générale

En cas de défaillance de l'acquéreur à l'une de ses obligations contractuellement fixées par les présentes CGV, il sera dû au vendeur une somme globale et forfaitaire d'un montant de 10% du prix TTC de la commande en guide de réparation ; sans pour autant que le versement de cette somme fasse obstacle à une demande corrélatrice de dommages et intérêts dans le cadre d'une action en responsabilité contractuelle.

Si la résolution du contrat rend le vendeur débiteur d'acomptes préalablement reçus de l'acheteur, il sera en droit de procéder à la compensation de cette dette avec la créance née de l'application de la clause pénale ci-dessus stipulée.

Le vendeur se réserve le droit d'apposer en toute circonstance et à tout personne la compensation légale ou conventionnelle entre les sommes dues.

### Article 15 – Clause attributive de juridiction

Toutes les contestations ou litiges qui pourraient naître de l'exécution ou de l'interprétation des présentes seront portées devant le Tribunal de Commerce polonais lequel sera seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

### Article 16 – Droit applicable

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit polonais.

En signant le Devis, j'accepte toutes les conditions stipulées,  
[www.energio-fenestres.com](http://www.energio-fenestres.com)

**ALLGEMEINE VERKAUFSBEDINGUNGEN ELWIZ S.P.z.o.o****§ 1 Allgemeines**

(1) Die nachstehenden Bedingungen gelten ausschließlich für Unternehmer i.S.v. § 14 BGB und sind Bestandteile des mit uns geschlossenen Vertrages.

(2) Unternehmer ist eine natürliche oder juristische Person oder eine rechtsfähige Personengesellschaft, die bei Abschluss eines Rechtsgeschäfts in Ausübung ihrer gewerblichen oder selbständigen beruflichen Tätigkeit handelt.

(3) Unsere AGB gelten in ihrer jeweils neuesten Fassung auch für alle Folgegeschäfte, ohne dass das bei deren Abschluss noch ausdrücklich erwähnt oder vereinbart werden muss.

(4) Sofern Geschäftsbedingungen des Käufers entgegenstehen, erkennen wir diese nicht an, es sei denn, wir hätten ausdrücklich schriftlich zugestimmt. Im Übrigen gelten unsere Geschäftsbedingungen auch dann, wenn wir in Kenntnis entgegenstehender oder von unseren Bedingungen abweichender Bedingungen des Auftraggebers die Leistungen an den Auftraggeber vorbehaltlos ausführen.

(5) Der Käufer darf Ansprüche aus mit dem Verkäufer geschlossenen Rechtsgeschäften nur mit seiner ausdrücklichen Zustimmung abtreten.

(6) Der Käufer hat uns jede Änderung seiner Anschrift mitzuteilen. Unterlässt er dies, so gilt die zuletzt bekannte Adresse für alle von uns oder in unserem Auftrag von Dritten (Speditionen, Frachtführer) durchgeführten Zustellungen. Kosten welche durch falsche Lieferadressen verursacht werden sind vom Käufer zu zahlen.

**§ 2 Angebote/ Bestellungen****Gültigkeitsfrist von Angeboten: 15 Kalendertage**

(1) Unsere Angebote sind- insbesondere- nach Menge, Preis und Lieferzeit – stets freibleibend.

(2) Bestellungen des Käufers gelten erst dann als angenommen, wenn wir sie schriftlich bestätigt haben.

(3) Das vom Käufer unterzeichnete Angebot ist eine bindende Bestellung. Mit seiner Bestellung bestätigt der Käufer, dass die vom Verkäufer gewählten Konstruktionen und Ausführungen den allgemein anerkannten Regeln der Technik entsprechen.

(4) Der Käufer erhält eine Bestellbestätigung (Auftragsbestätigung) welche er in einer Frist von 2 Tagen prüfen und eventuelle Fehler schriftlich reklamieren muss. Eine neue Berichtigte Auftragsbestätigung (mit eventueller Preisanpassung) wird dem Kunden dann zugesendet. Diese Auftragsbestätigung wird verbindlich und im vollen zahlbar nach dieser Frist von 2 Tagen.

(5) Die in Prospekten, Katalogen, Rundschreiben, Anzeigen, Preislisten oder in den zum Angebot gehörenden Unterlagen enthaltenen Angaben, Zeichnungen, Abbildungen, technische Daten, Gewichts-, Maß- und Leistungsbeschreibungen sind nur verbindlich, wenn ihre genaue Einhaltung im Vertrag ausdrücklich vereinbart ist bzw. auf die vorgenannten Unterlagen im Vertrag Bezug genommen ist und diese maßstabsgetreu gefertigt wurden.

**§ 3 Preise, Gewichte**

(1) Unsere Preise verstehen sich netto, ohne Mehrwertsteuer. Diese wird in gesetzlicher Höhe am Tag der Rechnungsstellung in der Rechnung zusätzlich ausgewiesen.

(2) **Alle von uns angegebenen Preise entsprechen der jeweils aktuellen Preisliste welche in unseren Angebots-Systemen (typ msFactura etc.) hinterlegt sind. Papierpreislisten (pdf) auf der Webseite sind nur indikativ und können Fehler aufweisen und können nicht Vertraglich beansprucht werden.**

(3) Wenn zwischen Vertragsabschluss und Lieferung aufgrund veränderter Rechtsnormen zusätzliche oder erhöhte Abgaben, insbesondere Zölle, Abschöpfung, Währungsungleich, anfallen, sind wir berechtigt, den vereinbarten Kaufpreis entsprechend zu erhöhen. Sollten sich die Lohn- und Materialkosten sowie andere zur Leistungserbringung notwendigen Kosten verändern, können in Sondersituationen im Einverständnis mit dem Kunden unsere Preise entsprechend angepasst werden.

(4) Lieferung frei Haus: Soweit im Einzelfall keine andere Vereinbarung getroffen wurde, enthalten unsere Preise auch die Kosten der Lieferung. (Lieferzuschläge für Kleinaufträge oder zus. Abladestellen können anfallen).

(5) Selbst vom Käufer erstellte Preise in unserer Angebots-Software- können überprüft und berichtigt werden.

**§ 4 Menge, Qualität, CE Kennzeichnung**

Die Qualität der Waren richtet sich nach Handelsbrauch, sofern nicht im Einzelfall etwas Abweichendes vereinbart von uns bestätigt wurde.

**§ 5 Abnahme/ Gefahrübergang**

(1) Nach Auftragsdurchführung machen wir dem Käufer über die Fertigstellung unserer Leistung Mitteilung. Der Käufer ist verpflichtet, unsere Leistungen abzunehmen, sofern dies nicht nach der Beschaffenheit der Ware die Abnahme ausgeschlossen ist oder die Parteien haben etwas anderes vereinbart. Wegen unwesentlicher Mängel kann Abnahme nicht verweigert werden. Der Abnahme steht es gleich, wenn der Käufer unsere Leistung nicht innerhalb einer von dem Verkäufer bestimmten angemessenen Frist abnimmt, obwohl er dazu verpflichtet ist.

(2) Ab dem Tag der Abnahme unserer Leistungen geht die Gefahr auf den Käufer über.

(3) Der Käufer hat alles Erforderliche vor Ort zu unternehmen, um einen zufälligen Untergang oder Verschlechterung der noch nicht abgenommenen Ware zu verhindern.

**§ 6 Versand/ Lieferung**

(1) Die Ware reist stets unversichert und in jedem Fall auf Gefahr des Käufers. Dies gilt auch bei frachtfreier Lieferung und unabhängig davon, welches Transportmittel verwendet wird. Eine Transportversicherung wird nur auf ausdrücklich Wunsch des Käufers abgeschlossen. Hieraus entstehende Kosten gehen alleine zu Lasten des Käufers.

(2) Die Wahl des Versandortes und des Beförderungsweges sowie Transportmittels erfolgt mangels abweichender schriftlicher Vereinbarung durch den Verkäufer nach bestem Ermessen, ohne Übernahme einer Haftung für billigste und schnellste Beförderung.

(3) Stellt der Käufer das Transportmittel zur Verfügung, so ist er für die pünktliche Bereitstellung verantwortlich. Etwaige Verspätungen sind dem Verkäufer rechtzeitig mitzuteilen. Alle daraus entstandenen Kosten trägt der Käufer.

(4) Der Verkäufer ist zu angemessenen Teillieferungen berechtigt.

(5) Unsere Lieferverpflichtung steht stets unter dem Vorbehalt rechtzeitiger und ordnungsgemäßer Eigenbelieferung.

(6) Angegebene Liefer- und Entladezeiten sind stets unverbindlich, wenn nicht ausdrücklich schriftlich etwas anderes vereinbart wird. Der von uns bekanntgegebene Liefertermin gilt als vereinbart, wenn der Käufer diesem Termin nicht schriftlich widersprochen hat. Erscheint der Käufer zu diesem Termin nicht, so hat er für die Übernahme der Lieferung nicht die entsprechenden Maßnahmen bzw. Vorbereitungen getroffen. Zusätzliche Kosten werden vom Käufer getragen.

**(7) Lieferhemmnisse wegen höherer Gewalt oder auf Grund von unvorhergesehenen und nicht vom Verkäufer zu vertretenden Ereignissen, wie etwa auch Rohmaterialengpässe (Verspätungen), Pademiesituationen, LKW (Stapler) Pannen, Betriebsstörungen, Streik, Aussperrung, behördliche Anordnungen, nachträglicher Wegfall von Ausfuhr- oder Einfuhrmöglichkeiten sowie unser Eigenbelieferungsvorbehalt gem. vorstehendem Abs. 5, entbinden den Verkäufer für die Dauer und den Umfang ihrer Einwirkungen von der Verpflichtung, die vereinbarten Liefer- oder Entladezeiten einzuhalten.**

Der Verkäufer wird auch o.g. Gründen berechtigt, vom Vertrag zurückzutreten, ohne dass dem Käufer Schadensersatzansprüche oder sonstige Ansprüche zustehen.

(8) Kommt der Käufer in Annahmeverzug oder verletzt er schuldhaft sonstige Mitwirkungspflichten, so ist der Verkäufer berechtigt, den insoweit entstehenden Schaden einschließlich etwaiger Mehraufwendungen ersetzt zu verlangen. Weitergehenden Ansprüche bleiben vorbehalten.

**§ 7 Untersuchungs- und Rügeobliegenheit**

(1) Der Käufer ist verpflichtet, die Ware nach der Ablieferung durch den Verkäufer bzw. im Falle einer Selbstabholung unverzüglich

a) nach Stückzahl, Gewicht und Verpackung zu untersuchen und etwaige Beanstandungen auf dem Lieferschein oder Frachtbrief bzw. der Empfangsmittteilung zu vermerken und

b) eine Qualitätskontrolle vorzunehmen, hierzu in angemessenen Umfang die Verpackung zu öffnen und die Ware zu untersuchen und dann entsprechend zu rügen.

(2) Bei der Mängelrüge sind vom Käufer die nachstehenden Formen und Fristen zu beachten:

a) Die Rüge hat bis zum Ablauf des Werktages zu erfolgen, der auf die Ablieferung der Ware am vereinbarten Bestimmungsort bzw. ihrer Übernahme folgt. Bei der Rüge eines verdeckten Mangels, der trotz ordnungsgemäßer Untersuchungen gem. vorstehendem Abs. 1 zunächst unentdeckt geblieben ist, gilt eine abweichende Fristenregelung, wonach die Rüge bis zum Ablauf des auf die Feststellung folgenden Werktages, spätestens jedoch binnen 7 Tage nach Warenablieferung bzw. deren Übernahme zu erfolgen hat.

b) Die Rüge muss innerhalb der vorgenannten Fristen schriftlich, telegraphisch, fernschriftlich oder per Fax detailliert dem Verkäufer zugestellt werden. Mündliche Mängelrügen sowie Mängelrügen gegenüber Handelsvertretern, Maklern oder Agenten sind nicht ausreichend und werden nicht akzeptiert.

c) Aus der Rüge müssen Art und Umfang des behaupteten Mangels eindeutig zu entnehmen sein.

(3) Der Käufer ist verpflichtet, die beanstandete Ware am Untersuchungsort zur Besichtigung durch den Verkäufer, seinen Lieferanten oder von ihm beauftragten Personen bereitzuhalten.

(3) Beanstandungen in Bezug auf Stückzahl, Gewicht und Verpackung der Ware sind ausgeschlossen, sofern es nach vorstehendem Abs. 1 Buchstabe a) auf Lieferschein, Frachtbrief bzw. Empfangsquittung das erforderliche Vermerk fehlt. Ferner ist jegliche Reklamation ausgeschlossen, sobald der Käufer die gelieferte Ware vermischt, weiterverwendet, weiterveräußert oder mit deren Be- oder Verarbeitung begonnen hat.

(4) Nicht form- und fristgerecht bemängelte Ware gilt als genehmigt und abgenommen.

**§ 8 Gewährleistung; Haftungsbeschränkung**

(1) Bei form- und fristgerecht vorgebrachter und auch sachlich gerechtfertigter Mängelanzeige hat der Käufer Anspruch auf Nacherfüllung nach unserer Wahl in Form der Mangelbeseitigung oder durch Herstellung einer neuen Ware. Schlägt die Nacherfüllung 2-mal fehl, ist der Käufer berechtigt, Kaufpreisminderung zu verlangen.

(2) Weitergehenden Rechte und Ansprüche stehen dem Käufer nicht zu. Insbesondere haftet der Käufer nicht auf Schadensersatz wegen Nicht- oder Schlechterfüllung, es sei denn, dass die von uns gelieferten Waren eine vom Käufer ausdrücklich zugesicherte Eigenschaft nicht aufweisen oder die Mängel auf Vorsatz oder grobe Fahrlässigkeit seitens des Käufers beruhen.

(3) Gewährleistungsansprüche verjähren mit Ablauf von 5 Jahren nach der Abnahme des Werkes. **§ 9 Zahlung**

(1) Unsere Kaufpreise sind grundsätzlich Netto-Preise und ohne jeden Abzug.

(2) Soweit nichts anderes vereinbart wird, ist der Käufer verpflichtet, mit Vertragsabschluss eine Zahlung von 50% des Kaufpreises zu zahlen. Die restlichen 50% vor der Anlieferung. Falls der Käufer die Kaufpreiszahlung nicht leistet, sind wir zur Zurückbehaltung berechtigt.

(3) Der Abzug von Skonto bedarf besonderer schriftlicher Vereinbarung.

(4) Eine Zahlung gilt erst dann als erfolgt, wenn der Verkäufer über den Betrag verfügen kann.

(5) Der Käufer kann mit eigenen Ansprüchen dem Verkäufer gegenüber nicht aufrechnen.

**§ 10 Eigentumsvorbehalt**

(1) Die von uns gelieferte Ware bleibt unser Eigentum, bis der Käufer sämtliche Forderungen aus der Geschäftsverbindung beglichen hat.

(2) Der Käufer ist berechtigt, die von uns gelieferte Ware im ordnungsgemäßen Geschäftsgang zu veräußern.

**§ 11 Garantie**

Neben der gesetzlichen Gewährleistung geben wir wie folgt Garantie:

a) 2 Jahre auf Beschläge b) 2Jahre auf Thermoglas gegen Beschlagen der Scheiben c) 5 Jahre auf Profile aus PVC.

**Schlussbestimmungen**

(1) Erfüllungsort für die Lieferung der Ware ist der jeweilige Bestimmungsort.

(2) Zu unseren Gunsten ist Zielona Gora, Polen für alle Streitigkeiten aus dem Vertragsverhältnis Gerichtsstand.

(3) Es gilt das Polnische Recht. Internationales Kaufrecht ist ausgeschlossen. Das gilt ausdrücklich auch für die Anwendung des Übereinkommens der Vereinten Nationen über die Verträge über den internationalen Warenverkauf (CISG).

(4) Die Unwirksamkeit einzelner Bestimmungen dieser Allgemeinen Verkaufsbedingungen berührt nicht die Wirksamkeit der übrigen Regelungen. Unwirksame Bestimmungen gelten als durch solche wirksamen Regelungen ersetzt, die geeignet sind, den wirtschaftlichen Zweck der weggefallenen Regelung soweit wie möglich zu verwirklichen.

(5) Wir haben Daten über den Käufer nach dem Datenschutzgesetz gespeichert.

Die AGB's gelten als akzeptiert mit Ihrer Unterschrift des Angebots und Ihrer Bestellung

der Firma, **ELWIZ S.P.z.o.o, ul. Obwodowa 11, 66-008 Świdnica, Version April 2021**